favorisé la production. La moralisation, c'est en partie l'influence de l'autorité et de la dicipline qui règnent dans ces établissements sur le morale du malade. Enfin la sequestration, n'est autre chose que la nécessité absolue pour le malade de vivre et de se mouvoir dans un cercle excessivement restreint, en dehors de tout ce qui ressemble à la vie ordinaire. Ce n'est certainement point de notre faute, après avoir à plusieurs reprises, attiré l'attention de l'administration sur l'importance capitale de la prompte séquestration de l'incensé dès le début de son affection, tant dans l'intérêt de tous que dans celui de l'individu lui-même, si aujourd'hui encore tant d'aliénés nous arrivent dans l'asile, à une période de leur maladie, où tout essai de traitement devient inutile, lorsqu'au début de leur maladie, ils auraient certainement offert quelques chances de guérison.

On semble ne point comprendre encore la nécessité urgente, pour l'aliéné, de subir un traitement immédiat dès le début de l'accès initial. Plus la séquestration sera prompte plus la maladie sera facile à combattre, la guérison sera rapide, le séjour à l'Asile sera court et la note d'entretien sera en conséquence moins onéreuse pour l'Etat.

Le meilleur moyen et le plus rationnel pour faire discontinuer l'encombrement des Asiles est d'augmenter la proportion des guérisons, et c'est vers ce but que doivent tendre, directement ou indirectement, tous nos efforts dans le mode d'assistance apporté aux malheureux aliénés. C'est dans ce retard que bien des aliénistes trouvent la cause principale de l'accroissement de la population des Asiles. "On nous amène," disent-ils, "que des cas incurables et on s'étonne de voir "nos établissements s'encombrer." Le nombre effrayant des cas de folie chronique et incurable qui encombrent nos Asiles est le résultat de cette négligence criminelle